

MAIRIE DE SAINT-ESTEPHE

Information concernant le développement économique de la commune

La nouvelle municipalité a décidé de se rapprocher des principaux acteurs économiques de la commune :

- Propriétaires et exploitants viticoles
- Commerçants et artisans

Et ceci afin de :

- Permettre la mise en œuvre de synergies chaque fois que cela est réalisable,
- Veiller au respect de l'intérêt général,
- Assurer une répartition équitable des charges et des services,
- Eviter des entraves au développement de leurs activités,
- Prendre en compte la dimension sociale des actions conduites en faveur de nos administrés.

Ainsi, deux réunions se sont tenues :

- Le 17 décembre à la Salle des Fêtes, pour le monde viticole
- Le 14 janvier au Foyer Municipal, pour les Artisans et Commerçants

Les problématiques suivantes ont été abordées et débattues :

Pour la viticulture :

- Le poids de la viticulture dans l'économie communale,
- L'urbanisme, le projet de révision du PLU avec l'objectif d'enrayer la diminution de la population, des mesures dynamiques pourraient être prises pour favoriser le retour à une situation identique à celle des années 1990,
- La voirie et la mise en place du règlement communal de manière à éviter les dégradations du réseau et permettre le respect des investissements réalisés,
- L'assainissement et l'environnement pour ce qui concerne le respect de la réglementation sur le stockage et le traitement des effluents viti et vinicoles,
- La fiscalité directe et les problèmes financiers liés aux concours et mise à disposition de la mairie,
- L'animation et la communication, la promotion des produits et des marques.

(Lien article de presse)

Pour le commerce et l'artisanat :

- La démographie communale, son évolution et ses conséquences immédiates et futures,
- Les équipements collectifs et les services,
- L'attractivité liée à : - L'environnement
 - Au cadre de vie
 - A l'action sociale
 - A l'animation
- Le budget communal, la part liée à la taxe professionnelle et son utilisation,
- Les compétences et les orientations de la communauté de communes, la problématique de l'intercommunalité.

(lien article presse)

Ces premières rencontres ont permis un certain nombre d'échanges fructueux et devraient déboucher sur la mise en place de commissions extra municipales pour traiter des sujets touchant directement l'activité des parties concernées.

J.P. NINAUD, Adjoint aux finances.